INFORMATION ET VENTE



POINT INFO BUS 04 79 89 77 32

Place de la Gare - Albertville Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h-12h et de 15h-17h45 et le samedi : 9h-12h



URGENCE LIGNES JUNIOR 06 27 61 95 96

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 6h30 à 9h et de 16h30 à 18h30. Et le mercredi de 6h30 à 9h. de 12h à 13h30, de 16h30 à 18h30.

À contacter en cas d'urgence uniquement.



tra-mobilite.com







info-tra@transdev.com



tra-mobilite Arlysère



Dépositaires

Liste disponible sur tra-mobilite.com

TARIFS DU PASS ANNUEL JUNIOR

À compter du 2 septembre 2024

Les tarifs dépendent du lieu de	TARIF PAR ENFANT			
résidence de votre enfant	7 ER	2⁵	3 ^E	4 & +
Résidents Arlysère Tarif Normal	165€	165€	83€	Gratuit
Résidents Arlysère Tarif Réduit *	110e	110€	55€	Gratuit
Résidents et point de montée hors Arlysère	200€	200€	100€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Normal	82,50€	82,50€	41,500	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Réduit*	55€	55€	28€	Gratuit
Double Domiciliation jusqu'au 10/07 (délivrance d'un 2 ^{ème} PASS ANNUEL JUNIOR)	Gratuit			
Double Domiciliation à partir du 11/07 (délivrance d'un 26me PASS ANNUEL JUNIOR)	55€	55€	55€	Gratuit
Duplicata	15€			

- * le tarif réduit est consenti exclusivement à la condition suivante :
- si l'inscription est effectuée entre le 1° mai et le 10 juillet inclus
- ou si l'élève n'a jamals voyagé avec un abonnement annuel TRA MOBILITÉ sur le territoire d'Arlysère
- ou si un changement de domicillation est avéré à partir du 11 juillet 2022 (justificatif à fournir)
- ou si l'Inscription de l'élève dans l'établissement scolaire est avérée à partir du 11 juillet (justificatif à fournir).

DOUBLE DOMICILIATION (GARDE ALTERNÉE)



Lorsque l'enfant dispose de deux adresses de domiciliation durant l'année scolaire. Un 20mo PASS ANNUEL JUNIOR vous sera délivré à l'adresse du 26me parent.

Renseignez-les au moment de l'inscription en ligne entre le 1e mol et le 10 juillet pour obtenir une gratulté, à partir du 11 juillet il vous sera appliqué un torif de 55€ par enfant. De plus, le réseau TRA MOBILITÉ ne pourra garantir une place pour votre enfant.

MON PASS ANNUEL JUNIOR POUR VOYAGER EN RÈGLE...

(Ré)Inscription au PASS ANNUEL JUNIOR



JE DOIS RENOUVELER MA DEMANDE **EN LIGNE TOUS LES ANS**

Inscris-toi sur www.tra-mobilite.com pour commander ton abonnement annuel

LE PASS ANNUEL JUNIOR EST RIGOUREUSEMENT PERSONNEL



- Il est volable pour la durée de l'année scolaire sur le parcours effectif entre le point de montée dons le véhicule et l'établissement scolaire comme indiqué ou recto
- · « Pas de PASS, pas de CAR », le PASS doit être présenté obligatoirement à chaque montée dons le véhicule ainsi qu'au contrôleur ou cours du trajet
- · L'élève doit respecter le Règlement relatif à la sécurité et à la discipline, et ou point de montée et à l'intérieur du véhicule

EN CAS DE VOL OU DE PERTE DU PASS ANNUEL JUNIOR



Rendez-voussans attendre sur www.tra-mobilite.com pour foire une demande de duplicata ou prix de 15€. Le PASS ANNUEL JUNIOR sera à retirer au POINT INFO BUS. Sur votre demande, un titre provisoire vous sera retourné par mail.

RÈGLEMENT RELATIF À LA SÉCURITÉ & À LA DISCIPLINE DANS LES TRANSPORTS

Le règlement des transports a pour objet de prévenir les accidents. d'assurer la discipline à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules. Toute infraction sera sanctionnée en ropport ou comportement de l'élève au vu du tableau des sanctions téléchargeable sur le site www.tra-mobilite.com

Le règlement est censé être connu dès l'inscription. Il relève également du devoir et de la responsabilité du transporteur de le foire appliquer.













La Giettaz Le Plan

> La Giettaz L'Evargnieux

La Giettaz Alpages

La Giettaz Mortines Bas

La Giettaz Le Biollay

> La Giettaz Le Metan

La Giettaz Mortines Haut

La Giettaz Ecole Elémentaire

- TOUSSAINT : du 19 octobre au 3 novembre 2024
- NOËL : du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025
- HIVER : du 22 février au 9 mars 2025
- PRINTEMPS : du 19 avril au 4 mai 2025
- ÉTÉ : du 5 juillet 2025 au jour de rentrée

Lundi , mardi , jeudi et vendredi

Aller		N° de Circuit	2314
		Jours de fonctionnement	LMJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires
La Giettaz	Le Plan		8:05
La Giettaz	L'Evargnieux		8:10
La Giettaz	Alpages		8:11
La Giettaz	Mortines Bas		8:13
La Giettaz	le grand nant		8:14
La Giettaz	Le Biollay		8:15
La Giettaz	Le Metan		8:17
La Giettaz	Mortines Haut		8:20
La Giettaz	Ecole Elémentaire		8:25

Retour		N° de Circuit	2314
		Jours de fonctionnement	LMJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires
La Giettaz	Ecole Elémentaire		16:05
La Giettaz	Le Plan		16:15
La Giettaz	L'Evargnieux		16:20
La Giettaz	Alpages		16:22
La Giettaz	Mortines Haut		16:23
La Giettaz	le grand Nant		16:24
La Giettaz	Le Biollay		16:25
La Giettaz	Le Metan		16:28
La Giettaz	Mortines Haut		16:32

Jours de fonctionnement : L : Lundi - M : Mardi - Me : Mercredi - J : Jeudi - V : Vendredi Attention! L'élève doit se présenter à l'arrêt bien 5 minutes avant l'horaire indiqué